

**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 décembre 2004
Français
Original: anglais

Assemblée générale
Cinquante-neuvième session
Point 36 de l'ordre du jour
La situation au Moyen-Orient

Conseil de sécurité
Cinquante-neuvième année

**Lettres identiques datées du 15 décembre 2004,
adressées au Secrétaire général et au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une liste récapitulative des violations et des agressions qu'Israël a commises contre le Liban entre le 23 novembre et le 13 décembre 2004 inclus.

Ces graves violations s'inscrivent dans la série d'agressions provocatrices et ininterrompues commises par Israël contre le territoire libanais – sur terre, sur mer et dans les airs. L'ONU a d'ailleurs indiqué à maintes reprises qu'Israël devait y mettre fin, car elles vont à l'encontre des règles du droit international et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.

Compte tenu de ces violations et de l'aggravation des menaces israéliennes contre l'État, le territoire et le peuple libanais, le Liban demande au Conseil de sécurité d'intervenir auprès d'Israël pour qu'il cesse de se livrer à de tels agissements qui compromettent la paix et la sécurité internationales, et dont le Liban estime que les éventuelles conséquences lui seraient entièrement imputables.

J'appelle donc votre attention sur la gravité des actes en question et des conséquences qui pourraient en découler et vous prie de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 36 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Sami **Kronfol**



**Annexe aux lettres identiques datées du 15 décembre 2004,
adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil
de sécurité par le Représentant permanent du Liban
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

23 novembre 2004

Entre 17 h 55 et 18 heures, une fusée éclairante et plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées en direction de la haute mer à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras al-Naqoura.

24 novembre 2004

À 9 h 29, plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées en direction de la haute mer à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras al-Naqoura.

28 novembre 2004

À 10 h 9, les forces d'occupation israéliennes postées à Rouwayssat al-Alam, dans les fermes de Chebaa, ont tiré plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre autour de leur position.

À 15 heures, plusieurs salves d'armes automatiques de moyen calibre ont été tirées en direction de la haute mer à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras al-Naqoura.

29 novembre 2004

À 22 h 15, une fusée éclairante a été tirée en direction de la haute mer à partir d'une vedette israélienne qui se trouvait dans les eaux territoriales libanaises, au large de Ras al-Naqoura.

1^{er} décembre 2004

Entre 10 h 28 et 11 h 30, huit avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, au-dessus des villages de Naqoura et de Rmaiché.

- Six de ces avions de combat ont mis le cap sur la Bekaa, et deux autres ont pris la direction de Jbeil avant de virer vers la Bekaa. Les huit avions ont survolé Hermel et Baalbek, avant de se diriger vers l'ouest et le sud;
- Quatre avions de combat israéliens ont décrit des cercles au-dessus de Chekaa et Jbeil, puis sont repartis à 10 h 55 après avoir survolé la mer;
- Deux avions de combat sont repartis à 11 h 16 après avoir survolé Alma al-chaab;
- Deux avions de combat sont repartis à 11 h 30 après avoir survolé Rmaiché.

Entre 10 h 35 et 13 h 25, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes, au-dessus de Rmaiché, ont mis le cap sur le nord et ont décrit des cercles au-dessus du sud du Liban.

2 décembre 2004

Entre 10 h 22 et 14 h 20, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude au large de Saïda, a mis le cap sur le nord et a décrit des cercles au-dessus de Khaldé.

Entre 19 h 44 et 22 h 20, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude au large de Saïda, a mis le cap sur le nord et a décrit des cercles au-dessus de Beyrouth et de Damour.

5 décembre 2004

Entre 10 h 15 et 12 h 10, des avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais et ont franchi le mur du son à haute altitude au-dessus du sud du Liban.

12 décembre 2004

Entre 11 h 10 et 11 h 50, deux avions de combat israéliens ont violé l'espace aérien libanais à différentes altitudes au-dessus de Tripoli.

13 décembre 2004

Entre 17 h 55 et 21 h 10, un avion sans pilote israélien a violé l'espace aérien libanais à moyenne altitude au large de Tyr, a mis le cap sur Beyrouth et a décrit des cercles au-dessus de Khaldé et de Saïda.
